

CARTE. Pollution de l'eau : du TFA partout sur le territoire d'Atlantic'eau

Les derniers résultats du syndicat Atlantic'eau confirment l'alerte : le TFA, polluant éternel (PFAS), est présent partout dans l'eau potable, avec des pics à Ancenis et Basse-Goulaine. Il est issu principalement de la dégradation d'un pesticide utilisé pour cultiver les céréales.

Atlantic'eau voulait en avoir le cœur net : pour évaluer la présence de TFA (acide trifluoroacétique) dans ses ressources, le syndicat avait lancé un premier coup de sonde avec des recherches indépendantes l'été dernier. [Engagé dans la transparence avec ses abonnés](#), ce dernier vient de livrer les derniers résultats de ses analyses. Comme c'est un nouveau métabolite, on a préféré vérifier et commander trois analyses avant de les publier, pour plus de robustesse, justifie Mickaël Derangeaon, vice-président d'Atlantic'Eau.

Sans surprise, ces dernières révèlent que, de novembre 2024 à janvier 2025, le TFA est présent, [après traitement](#), dans l'eau en Loire-Atlantique à des concentrations comprises entre 0,3 et 2,8 micro g/L. Les pics se situent au plus près de la Loire, sur les captages d'Ancenis (2,2 micro g/l) ou Basse-Goulaine (1,8 micro g/l) - On retrouve tout un bassin de viticulture autour - mais aussi sur Machecoul (1,5 micro g/l), Saint-Michel-Chef-Chef (1,3 micro g/l) et Safré (1,3 micro g/l). Sur les zones où on pratique l'élevage, comme à Soulvache ou Saint-Gildas-des-Bois, les concentrations sont moindres.

Des concentrations entre 0,3 et 2,8 micro g/L

Le TFA est l'un des plus petits membres de la famille des PFAS, dit polluants éternels, prévient Atlantic'eau. À l'heure actuelle, il n'existe pas de réglementation nous obligeant à chercher le TFA. L'eau du robinet distribuée par Atlantic'eau est conforme aux seuils définis dans le cadre du contrôle sanitaire. Par conséquent, l'eau du robinet est potable.

Toutefois, les enquêtes avancent plus vite que la réglementation. À savoir que le TFA est une molécule principalement issue de la désagrégation du Flufénacet, un herbicide reconnu comme perturbateur endocrinien en septembre 2024 par l'autorité européenne de sécurité des aliments. Si son autorisation court encore jusqu'au 15 juin 2025, il a été interdit car susceptible de favoriser certains cancers ou des maladies thyroïdiennes. On retrouve le TFA dans 45 références de pesticides toujours utilisés en Europe.

Il n'était jusqu'alors pas recherché, simplement parce qu'il ne faisait pas partie des 20 molécules mesurées dans le cadre de la directive européenne sur l'eau potable. Depuis octobre 2024, les associations UFC-Que choisir et Générations futures se penchent très activement sur son cas et tirent la sonnette d'alarme. Leur campagne de mesures a révélé [le 23 janvier dernier, à l'échelle du pays, une contamination massive de l'eau potable](#) à l'acide trifluoroacétique. Un vrai problème de santé publique.

Traitement trop coûteux

Atlantic'eau s'est engagé en 2023 à distribuer une eau ne dépassant pas la norme de 0,1 microgramme/litre pour tous les pesticides et leurs métabolites... Ces mesures compliquent considérablement son engagement : le TFA, qui porte bien son nom de polluant éternel, est quasiment impossible à éliminer à ce stade. « La seule méthode qui marche pour l'éliminer, c'est l'osmose inversée », détaille Mickaël Derangeon.

Une technologie qui coûterait extrêmement cher si elle était mise en oeuvre : Des dizaines de millions d'euros. En plus, elle demande des quantités astronomiques d'énergie et implique de rejeter 15 % à 20 % de l'eau... C'est ça, la réalité ! C'est pour ça que depuis 2021 on demande à protéger les aires de captage (3,5 % de la surface du territoire) avec zéro pesticide, insiste encore l'adjoint au maire de Saint-Mars-de-Coutais.

D'où vient-il ?

D'après l'Office fédéral de l'environnement suisse (OFEV), les concentrations en TFA dans l'eau souterraine des territoires ruraux sont à mettre en lien avec l'utilisation de produits phytopharmaceutiques agricoles. Sous des terres cultivées, le TFA s'infiltre à grande échelle dans les eaux souterraines en raison de l'utilisation de pesticides fluorés. Une fois épandus, ces derniers se désagrègent en d'autres substances, les métabolites. Les PFAS ne sont pas aussi dangereux que les PFOA ou le PFOS, précise Pauline Cervan, toxicologue chez Générations futures. Mais ils sont quasi indestructibles dans l'environnement.

Le gaz des climatiseurs

La responsabilité n'incombe pas qu'à l'agriculture. L'utilisation de fluides frigorigènes gazeux et de gaz propulseurs dans les climatiseurs libère également du TFA. Il parvient dans les eaux souterraines via les précipitations, à des concentrations cependant plus faibles, rappelle Atlantic'eau.

Pour le cas du seul Flufénacet, l'évaluation du pesticide par l'Europe a duré onze ans, période durant laquelle, malgré les doutes, il a vu son approbation prolongée. Neuvième herbicide le plus vendu en France pour les céréales, il a donc eu tout le loisir de se répandre durablement. De quoi suggérer qu'on n'a pas fini d'entendre parler du TFA...

Atlantic'eau a mis en place un suivi mensuel. Les consommateurs peuvent consulter régulièrement ces résultats, disponibles sur la page Eau et santé du [site internet d'Atlantic'eau](#). En réponse aux inquiétudes, la Métropole de Nantes a annoncé elle aussi qu'elle lançait une campagne d'analyses en février.

Continuer à boire l'eau du robinet ?

Que faire avec ces données ? Faut-il continuer à boire l'eau du robinet ? La réponse est sans hésitation « oui » pour Mickaël Derangeon. Pour la simple et bonne raison qu'on en retrouve tristement partout. Scientifique de métier, il tempère : Pour l'eau, le danger n'est pas immédiat. On est sur du long terme et, surtout, les quantités sont bien moindres que dans l'alimentation. Quand, dans l'eau, on retrouve jusqu'à 2,8 microgrammes de TFA par litre, d'autres études européennes révèlent qu'un kilo de céréales en Allemagne, par exemple, peut en contenir 280 microgrammes. Donc, si cette concentration vous inquiète, il faut surtout changer votre mode d'alimentation et favoriser le bio.

Se tourner vers l'eau en bouteille serait même un leurre dans le sens où il y a aussi du TFA dans l'eau en bouteille. On a retrouvé 3,4 microgrammes dans une eau en bouteille belge et des associations en ont encore signalé dans l'eau minérale.